



PREFERENTIAL TRADE AGREEMENTS PROLIFERATION: SORTING OUT THE EFFECTS

Sami Bensassi & José de Sousa & Joachim Jarreau

NON-TECHNICAL SUMMARY

Preferential trade agreements (PTA) have proliferated in the last decade with two striking features. First, from 1995 to 2010, their number increased fourfold to reach 300 PTAs in force (WTO, 2011). Second, their geographical coverage has expanded both within and between continents, and with the participation of developed and developing countries.

This proliferation implies multiple changes in terms of trade policy, and poses important theoretical and empirical challenges: A theoretical question is why do countries sign so many competing agreements, which mutually weaken their effects? Empirically, we need to disentangle the impact of a given agreement from externalities created by simultaneous PTAs and multilateral tariff reductions?

In this paper, we examine these questions using a counterfactual method that accounts for heterogeneity across PTAs, and allows estimating jointly their effect on trade creation, trade diversion, prices and real income. We apply this methodology to the recent changes of commercial policy of eight Middle East and North African (MENA) countries: Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Tunisia and Turkey between 2001 and 2007. This region is typical of PTA proliferation. During the period under study, the MENA countries have signed and implemented agreements (1) with the European Union (EU), the EuroMED agreements, (2) between themselves, Greater Arab FTA (GAFTA) and the Agadir agreements, and (3) with countries outside the region and the EU, for example the agreement between Morocco and the USA in 2004. We estimate the impacts of these simultaneous trade barrier changes, also taking into account the effect of tariff reductions implemented by countries outside MENA.

Using data on actual tariff reductions, we estimate first the treatment effect of a given PTA taken in isolation, then its effects once concurrent trade policy changes are accounted for. Comparing these effects, we find that the concurrent trade policy changes considerably reduce, in some cases, the expected trade creation effect of a given agreement. The trade creation effect of EuroMed agreements has been considerably reduced by simultaneous integration processes of the MENA countries. This decrease is particularly noticeable for Egypt, a country which implemented large unilateral tariff reductions with non-PTA partners, during the period of implementation of its agreement with the EU. Similarly, trade creation between the Tunisia and Jordan and the EU has been absent, due to simultaneous integration processes. Overall, the impact of the EuroMED agreements on trade has been significant (above 2%) only for Algeria and Morocco, with a trade creation effect of 13.6 and 13.9%, respectively. This is due to the fact that these two countries only have reduced their tariffs relatively more with the EU than with

other trade partners. Hence, import costs from the EU have become relatively lower for these countries in comparison to competing sources, triggering a strong trade increase.

Despite small trade creation effects, we find that member countries did gain in real income from signing the EuroMed and Intra-Med PTAs; while non-member countries were adversely impacted. Thus, we confirm that most countries have benefited overall from the tariff reductions implemented during our period of study, but we show that this is true only because PTAs proliferate: countries offset adverse effects of non-membership, by signing new agreements with existing PTA members. These expected losses create an incentive for countries to sign new agreements. Our results thus tend to confirm that the “domino effect” might well be one of the main reasons for the proliferation of FTA.

ABSTRACT

This paper studies the implications of Preferential Trade Agreements (PTAs) proliferation. Using counterfactual estimation, we disentangle the treatment effect of one PTA on members’ trade and real income, from the externalities created by concurrent trade policy changes. Results, focusing on the MENA region between 2001 and 2007, reveal that the concurrent trade policy changes greatly weakened the trade creation effects of a PTA taken in isolation. However, countries do gain in real income from signing PTAs, even in the cases where trade creation is small; while non-members are negatively impacted. Thus, we confirm that most countries have benefited overall from tariff reductions in our period of study, but we show that this is true only because PTAs proliferate: countries offset adverse effects of non-membership, by signing new agreements with existing PTA members.

JEL classification: F13, F12, F47.

Keywords: International trade, Armington hypothesis, Counterfactual Estimation, Trade creation and diversion.



LA PROLIFÉRATION DES ACCORDS PRÉFÉRENTIELS COMMERCIAUX: COMMENT DÉLIMITER LES EFFETS ?

Sami Bensassi & José de Sousa & Joachim Jarreau

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Les accords commerciaux préférentiels (ACP) ont proliféré ces dernières années. De 1995 à 2010, leur nombre a quadruplé pour atteindre 300 accords actuellement enregistrés à l'Organisation Mondiale du Commerce (WTO, 2011). Leur couverture géographique s'est élargie avec des accords inter- et intra-continentaux, et la participation de pays développés et en développement.

Cette prolifération implique de multiples changements de politique commerciale et pose des questions importantes : d'un point de vue théorique, pourquoi les pays signent-ils de nombreux accords parallèles, qui affaiblissent mutuellement leurs effets ? Du point de vue de l'estimation empirique, comment dissocier l'impact d'un accord donné des externalités créées par la signature simultanée d'autres accords et par les réductions multilatérales des droits de douane ?

Dans cet article, nous tentons de répondre à ces questions en proposant une méthode contrefactuelle qui (1) tient compte de l'hétérogénéité des ACP et (2) permet d'estimer l'effet des accords à la fois sur la création et le détournement de commerce, mais aussi sur les prix et le revenu réel. Cette méthode est appliquée aux récents changements de politique commerciale de huit pays (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie) de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Cette région offre un cas d'étude pertinent de la prolifération des ACP. Ainsi, durant notre période d'investigation (2001-2007), des accords ont été signés (1) entre l'UE et les pays MENA (accords euro-méditerranéens), (2) au sein de la région MENA (accords GAFTA et d'Agadir), et (3) par chacun des pays MENA avec des pays tiers (hors UE et MENA), comme par exemple entre le Maroc et les États-Unis en 2004. L'hétérogénéité de ces accords et leur multiplicité rendent notre méthode adaptée pour mesurer l'effet de leur prolifération, sachant que nous tenons également compte des réductions tarifaires observées ailleurs dans le monde.

A partir de notre méthode contrefactuelle et des politiques commerciales préférentielles et multilatérales observées, nous estimons d'abord l'effet d'un ACP donné, puis ses effets une fois pris en compte les autres changements de politique commerciale intervenus simultanément. Ces derniers réduisent considérablement les effets de création de commerce d'un ACP donné. Les processus simultanés d'intégration des pays de la région MENA réduisent souvent de plus de la moitié la création de commerce d'un ACP. Cette baisse est particulièrement frappante dans le cas de l'Égypte qui a mis en œuvre d'importantes réductions unilatérales de tarifs durant la période. La baisse est également importante pour la Tunisie

et la Jordanie. Dans l'ensemble, l'impact global des accords euro-méditerranéens sur le commerce avec l'UE n'est significativement positif (supérieur à 2%) que pour l'Algérie et le Maroc, avec une création de commerce respectivement de 13,6 et 13,9%. Fait intéressant, ces deux pays sont ceux qui ont le plus réduit leurs barrières commerciales vis-à-vis de l'UE par rapport à leurs autres partenaires. Ainsi, pour ces deux pays le coût des importations en provenance de l'UE diminue relativement à celui d'autres sources, provoquant une forte hausse du commerce avec l'UE. Cela confirme l'intuition que ce sont les coûts de commerce relatifs et non absolus qui déterminent le commerce.

Si la création de commerce est faible, les gains en termes de revenu réel sont généralement positifs et importants pour la plupart des pays engagés dans des accords multiples. Ces gains incitent les pays à signer de nouveaux ACP. En outre, les pays non membres connaissent une détérioration de leur revenu réel, ce qui constitue une incitation supplémentaire à signer des ACP. Ainsi, nos résultats sont cohérents avec l'idée d'un "effet de domino" ou de contagion, favorisant la prolifération des accords commerciaux préférentiels.

RÉSUMÉ COURT

Cet article s'intéresse aux implications de la prolifération des accords commerciaux préférentiels (ACP) sur le commerce et sur le revenu réel de leurs membres. Grâce à l'utilisation d'estimations contre-factuelles, nous séparons l'effet d'un ACP donné des externalités créées par la signature d'accords concurrents et par la libéralisation multilatérale du commerce. Nos résultats s'appuient sur l'exemple de la région Moyen-Orient-Afrique du Nord qui, entre 2001 et 2007, offre un cas d'étude pertinent de la prolifération des ACP. Ils révèlent que des changements simultanés de politique commerciale réduisent les effets de création de commerce d'un accord pris isolément. Néanmoins, en signant des accords, les pays membres gagnent en termes de revenu réel et ne subissent pas les externalités négatives supportées par les pays restant en dehors des accords. Nous confirmons que la plupart des pays ont bénéficié des réductions tarifaires réalisées durant la période étudiée, mais cela n'est vrai que parce que les accords multilatéraux prolifèrent : les pays compensent les effets de la non-participation en signant de nouveaux accords.

Classification JEL: F13, F12, F47.

Mots clés : Commerce international, Hypothèse d'Armington, Estimation contre-factuelle, Création et diversion de commerce.